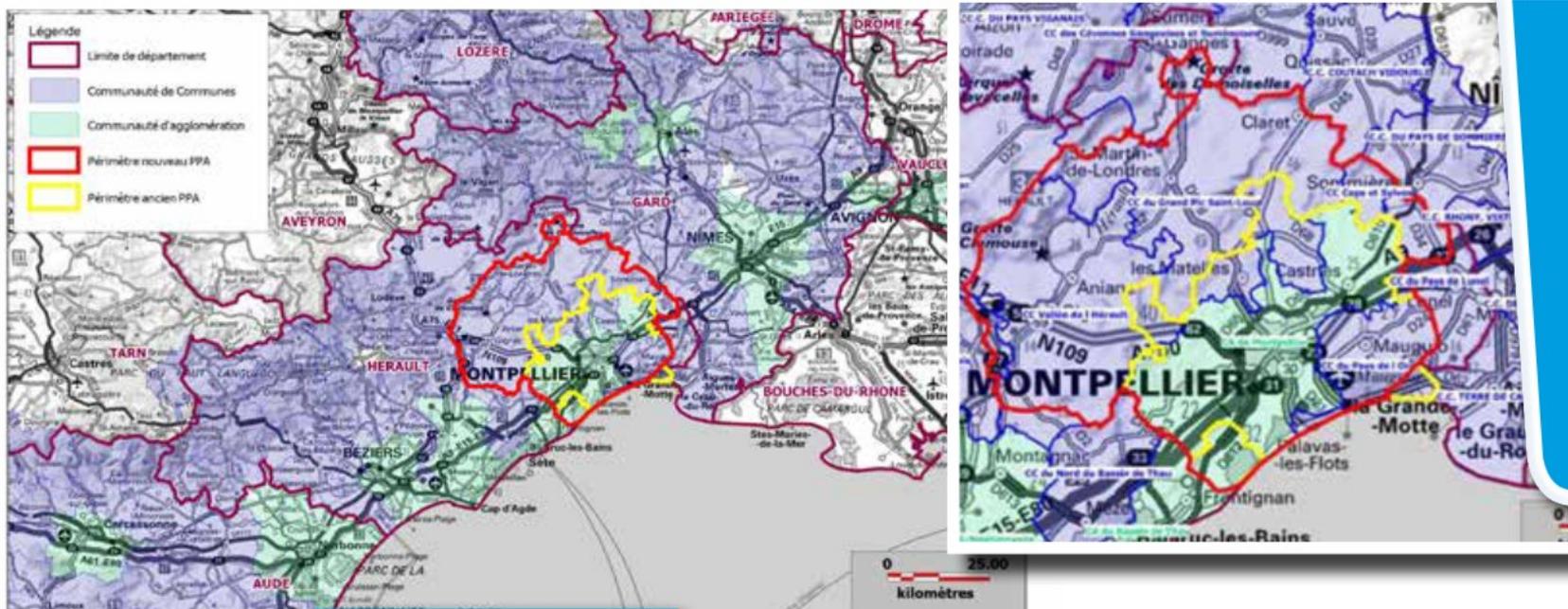




Révision du PPA de l'aire urbaine de Montpellier

Réunion COPIL PPA du 19 Novembre 2020

- Présentation de l'équipe
- Contexte du projet
- Gouvernance du projet et modalité de pilotage
- Déroulement étape / étape et évaluation



EQUIPE DU PROJET

- BURGEAP – Experts Air Climat Energie
- Rouge VIF Territoires – Concertation et communication



- **Zone sous contentieux**
 - Dépassement des VL réglementaires en NO₂
 - Dépassement des VL réglementaires en PM10
- **Déjà deux versions du PPA**
 - En 2006
 - En 2014 (16 actions)
 - Une feuille de route qualité de l'air
 - Avec une vingtaine de propositions complémentaires
 - Préfiguration d'une zone à faibles émissions (ZFE)
- **Plusieurs enseignements de l'évaluation du dernier PPA**
 - Des actions presque toutes réalisées MAIS difficiles d'évaluer leur efficacité
 - Manque d'indicateurs en lien avec l'impact des actions sur la qualité de l'air (QA)

GOUVERNANCE DU PROJET

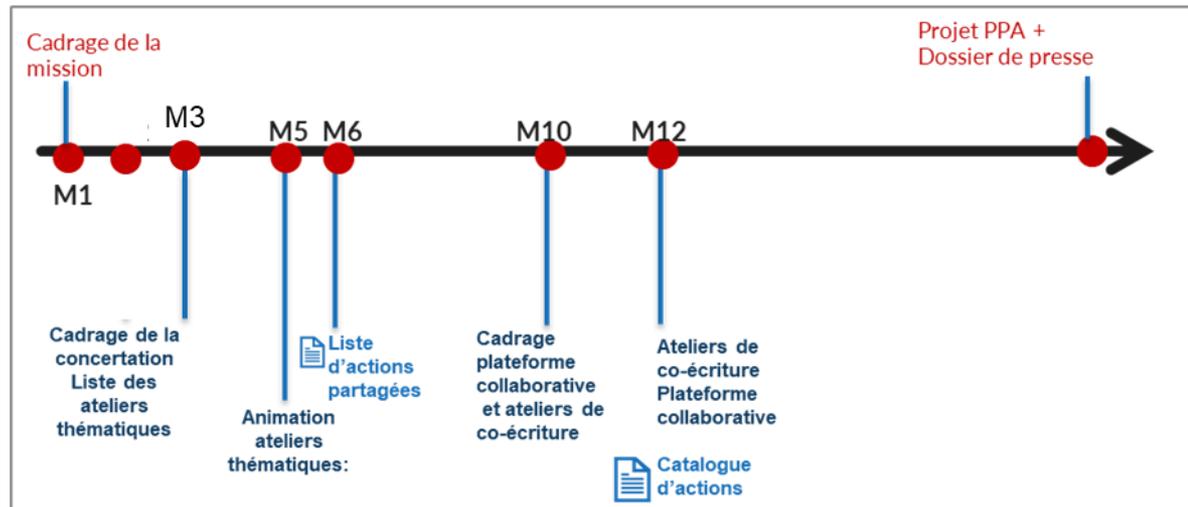
- **Equipe PROJET**
 - BURGEAP, Rouge Vif territoires, Référent DREAL
- **Comité de Pilotage**
 - Collège d'Etat (Préfecture, DREAL, DDTM, ARS, ADEME, etc.)
 - Collectivités territoriales (Région, Département, EPCI)
 - Secteurs économiques (activités émettrices)
 - Associations de Citoyens
 - Réseau de qualité de l'air local (Atmo Occitanie)
- **Ateliers thématiques avec les acteurs du territoire**



MODALITES DE PILOTAGE DE LA CONCERTATION

- Un pilotage des dispositifs assuré par le groupement et la DREAL
- Une organisation de la concertation autour de 3 grandes étapes :
 - Préparation des dispositifs concertation
 - Formalisation de la note d'organisation et d'animation des groupes thématiques et des journées de co-écriture des fiches actions
 - Rédaction des supports de concertation
 - Gestion des aspects logistiques
 - Animation
 - Ressources budgétaires pour 10 Groupes thématiques et 2 ateliers de co-écriture
 - Modalités d'animation en présentiel qui pourront être adaptés en fonction du contexte et
 - Présence d'1 animateur Rouge Vif territoires et d'1 expert Burgeap pour assurer la co-animation avec la DREAL
 - Restitution de la concertation

Calendrier de la concertation

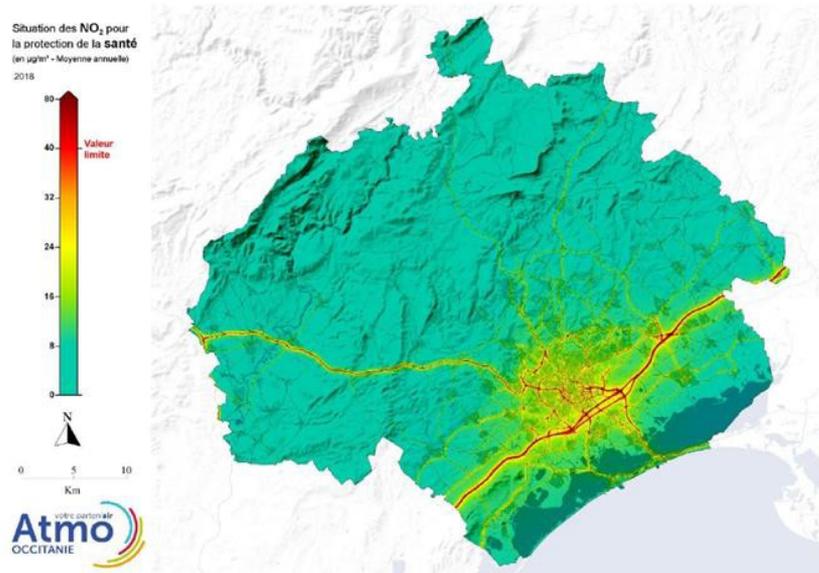


Etape 1 : Elaboration Technique du projet

- Rédiger et animer l'appropriation de l'état des lieux de la qualité de l'air
 - Réunion de lancement et de cadrage
 - Formalisation d'une note de cadrage
 - Etablir le diagnostic de la qualité de l'air
 - Analyse et synthèse des docs existantes
 - Etablir un diagnostic à 5 ans

2 mois

Rapport R1
Réunion CoPIL 1



Etape 2 : Liste d'Actions Partagées

- **Co-construire une liste d'actions pour la qualité de l'air**
 - Proposition de mesures pour diminuer les concentrations
 - Animation de 10 ateliers thématiques
 - 1 atelier d'une demi-journée = 1 thématique
 - 30 à 50 personnes
 - Co-animé avec la DREAL
 - Doivent permettre d'identifier les actions/acteurs les plus pertinents
 - **Quelles thématiques? Liste des thématiques à définir en phase 1**
 - **Pistes de thématiques pour les ateliers : Transports, industries résidentiel/ tertiaire, agriculture, etc....,**
 - **Quel format?**
 - En présentiel ou en mode hybride (présentiel et visio-conférence) avec les acteurs et partenaires impliqués dans la révision du PPA
 - Travail en sous-groupes pour proposer/hierarchiser des actions pour le PPA de l'Agglomération de Montpellier
 - Travail sur plusieurs types de mesures : Réglementaire / accompagnement
 - **Capitalisation de la concertation**
 - CR de chaque atelier
 - Evaluation de l'impact des actions

4 mois

Réunion CoPIL 2

Etape 3 : Scénario Modèle

- **Co-construire la scénarisation du PPA sur la base des actions travaillées**
 - Elaboration du scénario Fil de l'eau (FIL) selon les actions proposées
 - Modélisation par Atmo Occitanie
 - Hiérarchisation des actions
 - Quantification du gain sur les émissions et l'impact des mesures
 - Description des actions selon Facteurs d'Emissions, données d'activité
 - Elaboration de la synthèse
 - Tableau de synthèse
 - Spatialisation des impacts

6 mois

Réunion CoPIL 3

Action n°1	NO ₂	PM ₁₀	PM _{2.5}
Emissions actuelles de polluants dans la zone du PPA (en ktonnes / an)			
Réductions attendues (en ktonnes / an)			
Niveau annuel actuel (µg/m ³)			
Niveau annuel attendu (µg/m ³)			

Tableau de synthèse

Etape 4 : Fiches d'Actions Opérationnelles

Elaborer les fiches d'actions

1 mois

- Fiche de synthèse
 - Description des actions selon facteurs d'émissions, données d'activité
- Définition des indicateurs de suivi
 - Exemple : Infractions relevées, gains en émissions
- Elaboration du catalogue des actions
 - Par thématique
- Mise en place d'une Plateforme Collaborative

Exemple Fiche de synthèse

Catégorie d'action	Incitative et partenariale
Référence Reporting Plans et Programmes	FR-[PPA ZU Nimes]-[NOx, PM10, PM2,5]-[Transport 3]
Objectifs pour les polluants concernés	Réduction des émissions par rapport au scénario tendanciel 2020 : NOx : -0,1%, PM10 : -0,04%, PM2,5 : -0,05% - Autres polluants concernés : COV, HAP, métaux lourds.
Public(s) concerné(s)	Entreprises de transports de marchandises et de passagers
Contexte	<p>Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) et l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), en concertation avec les organisations professionnelles, ont élaboré la charte « Objectif CO2 » à laquelle peuvent adhérer les transporteurs sur la base du volontariat. Les objectifs de la charte sont de réduire de 20 % les émissions de GES de l'ensemble des transports en France, en agissant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le véhicule : en utilisant des équipements et solutions technologiques connus (objectif : moderniser sa flotte de véhicules) ● le carburant : par un suivi et une gestion de la consommation (logiciel, carburants alternatifs) ● le conducteur : avec l'éco-conduite et l'adoption d'une conduite plus souple ● les transports : en organisant les transports pour rationaliser les déplacements, optimiser les flux et le remplissage des camions. <p>La mise en place des bonnes pratiques prévues dans la charte permet aussi de diminuer les émissions de polluants atmosphériques.</p> <p>Sur la zone PPA, 11 entreprises ont signé cette charte (bilan 15 novembre 2013) dont 7 entreprises de transport routier de marchandises et 4 entreprises de transport routier de voyageurs.</p>
Description de l'action	<p>L'action consiste à inciter tous les transporteurs à adhérer à la charte « Objectif CO2 » et à s'engager activement dans sa mise en œuvre. Une obligation de mise en pratique des principes prévus dans la charte pourrait être étudiée. L'information de la charte CO2 doit être relayée aux collectivités et aux AOT.</p> <p>La démarche « Objectif CO2 » est à généraliser pour toutes les entreprises de transport pour compte d'autrui et les entreprises ayant une flotte en compte propre (quelle que soit leur taille ou leur activité) ainsi que les véhicules routiers de transport de marchandises ayant un PTAC supérieur ou égal à 3,5 tonnes.</p>
	Le transport est l'un des principaux secteurs émetteurs de pollution sur la zone PPA. Les transports routiers

Etape 4 : Fiches d'Actions Opérationnelles

- **Elaborer les fiches d'actions**

1 mois

- Mise en place d'une Plateforme Collaborative

- Cette plateforme s'appuie sur les outils Microsoft Office 365 et permettra :

- Au pilote de chaque action de travailler en ligne sur sa fiche action, dans le cadre d'un échange continu avec les potentiels partenaires et le groupement, pendant une période définie (une quinzaine de jours) ;
- De visualiser en direct l'évolution des Fiches et les différents contributeurs.

ELABORATION PCAET LYONS ANDELLE

Rechercher

+ Nouveau | ↑ Charger | ✎ Modification rapide | 📎 Partager | 🔗 Copier le lien | 🔄 Synchroniser | ⬇ Télécharger

Documents > 5_Phase4_5 > Fiches actions

FA 1-1 Appuyer le conto... 16 février

FA 1-2 Développer les ai... 16 février

FA 1-3 Mettre en place I... 16 février

FA 1-4 Promouvoir le tél... 16 février

FA 2-1 Engager une ca... 16 février

FA 2-2 Amplifier la réno... 16 février

FA 3-1 Accompagner le ... 16 février

FA 3-2 Elaborer un plan ... 16 février

Exemple de plateforme collaborative

Etape 5 : Stratégie de suivi et de mise en œuvre

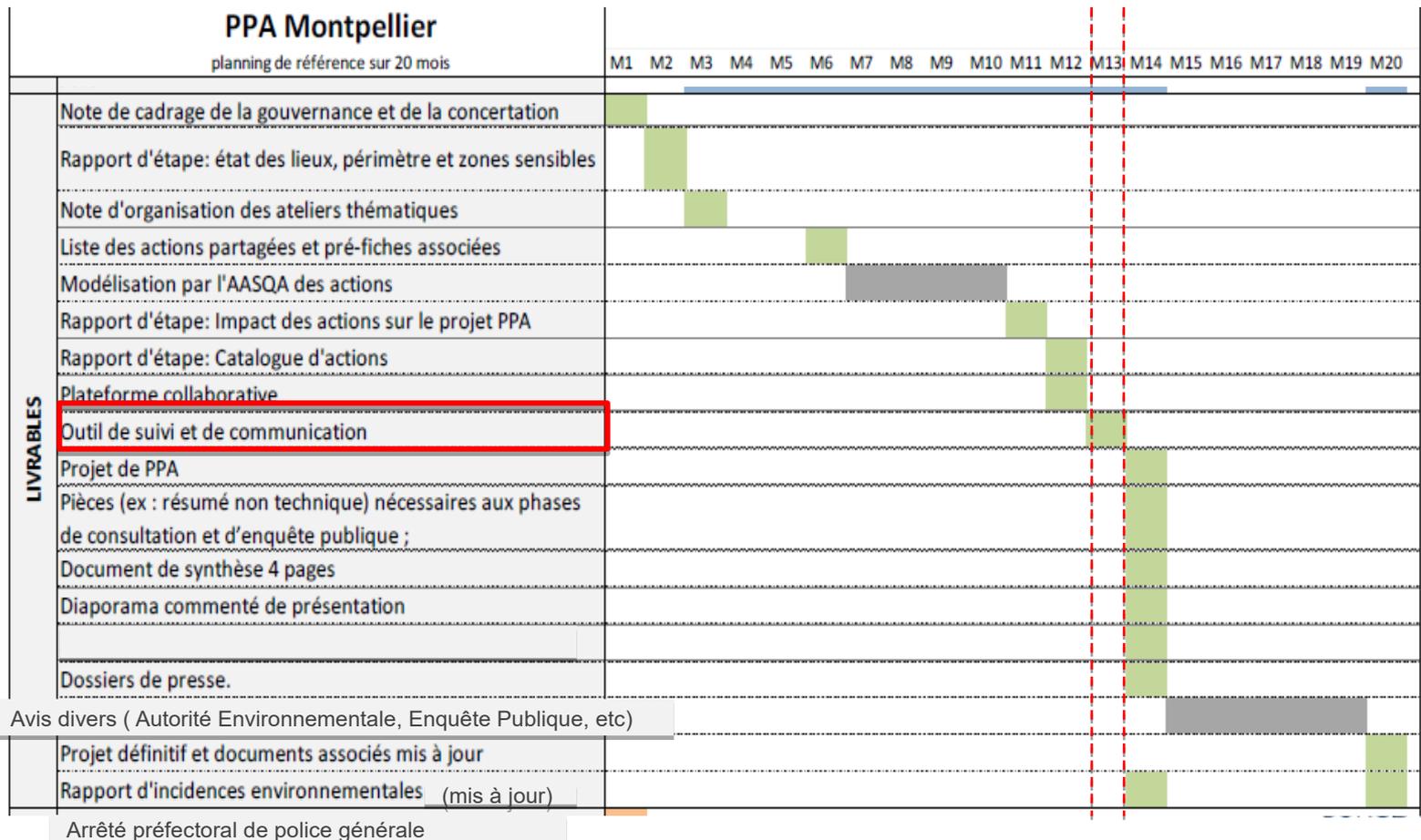
- Elaborer la stratégie de suivi

1 – 2 mois

- Cadrage et mini-cahier des charges de l'outil de suivi

- Livrables et Réunions

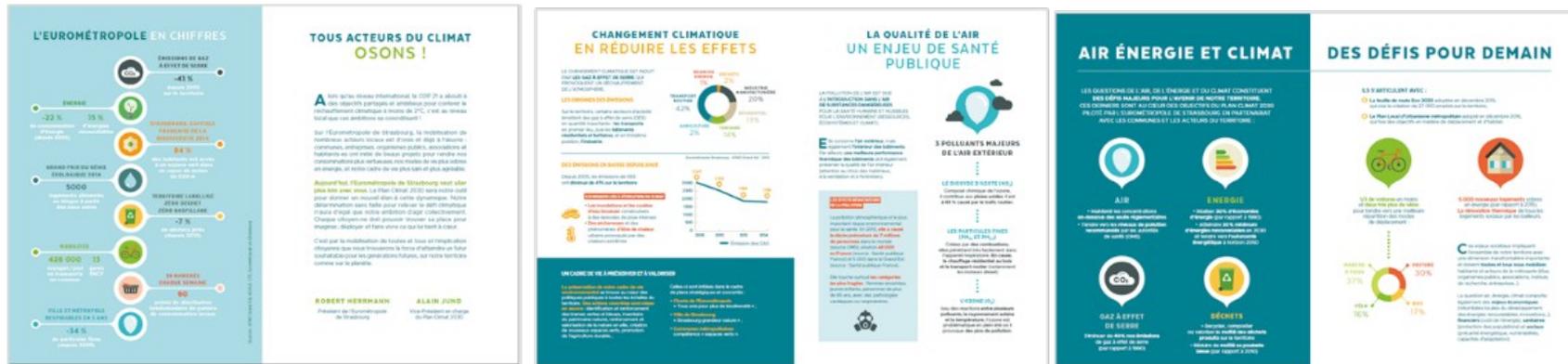
- Formalisation de la stratégie de suivi



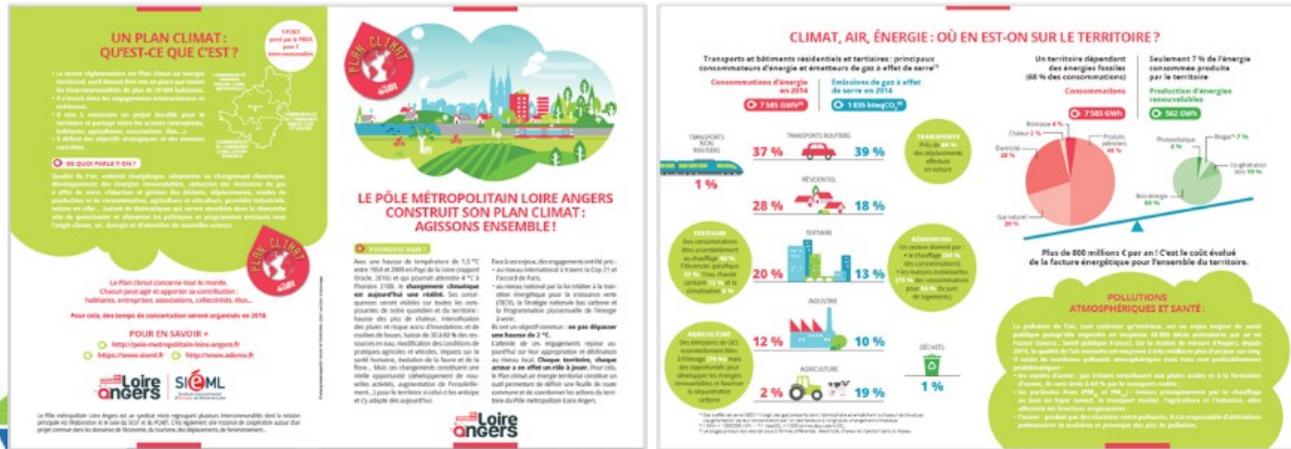
Etape 6 : Rédaction du PPA

Finalisation du PPA

- Rédaction du document final et de l'évaluation
- Plan de communication (infographies, diaporama, dossier de presse)



Extraits de plaquettes réalisées pour le PCAET de l'Eurométropole de Strasbourg



Plaquette réalisée pour le diagnostic du PCAET du Pôle Métropolitain Loire Anvers

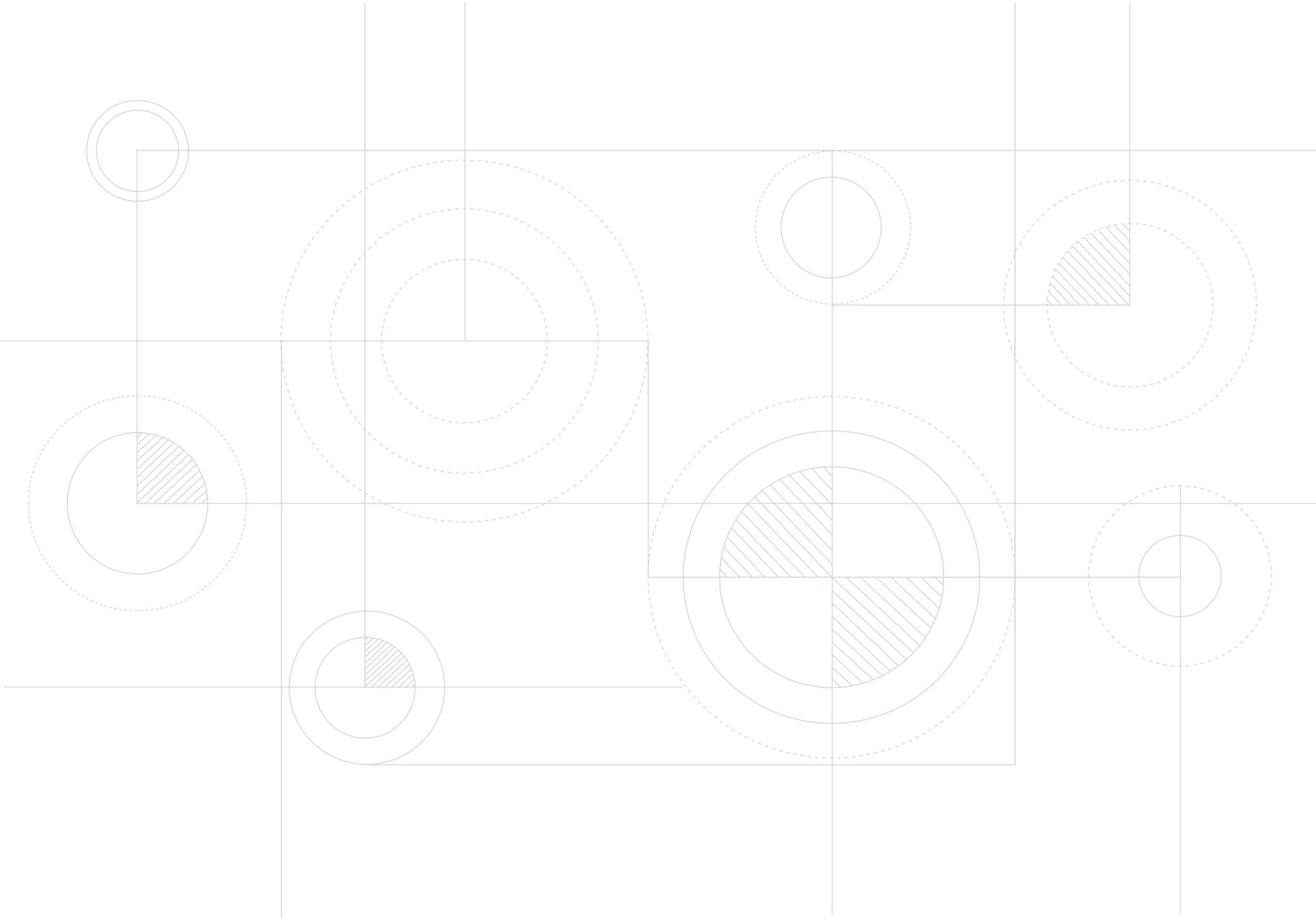
- **Evaluation Environnementale du PPA par l'équipe projet**
 - Selon Article R.122-17, 13°
 - Points soumis à évaluation
 - Qualité rédactionnelle
 - Effectivité et Efficacité des actions
 - Pertinence du périmètre PPA
 - Evaluation économique
 - Gouvernance
 - Portage/Pilotage du projet
 - Dispositif d'indicateurs de suivi
- **Avis de l'Autorité Environnementale**
- **Enquête Publique**

Après la remise du PPA et de l'évaluation, l'Autorité Environnementale dispose de **3 mois** pour rendre son avis **AVANT** de réaliser **l'enquête publique**

L'enquête publique pourra conduire à d'éventuelles modifications du PPA

- Présentation 19 novembre (point 0)
- Note de cadrage
- Collecte bibliographie et plateforme de partage de documents
- Cadrage avec l'ASQAA
- CoPil : constitution à officialiser

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19	M20
Cadrage + Lancement ↑	CoPil 1 + Rapport R1	Atelier			CoPil 2 + Listes Action	Modélisation				CoPil 3 + Rapport Modele	+ Plateforme Collaborative	Outil de Suivi	Redaction Rapport					+ Pièces Enquête Publiques	





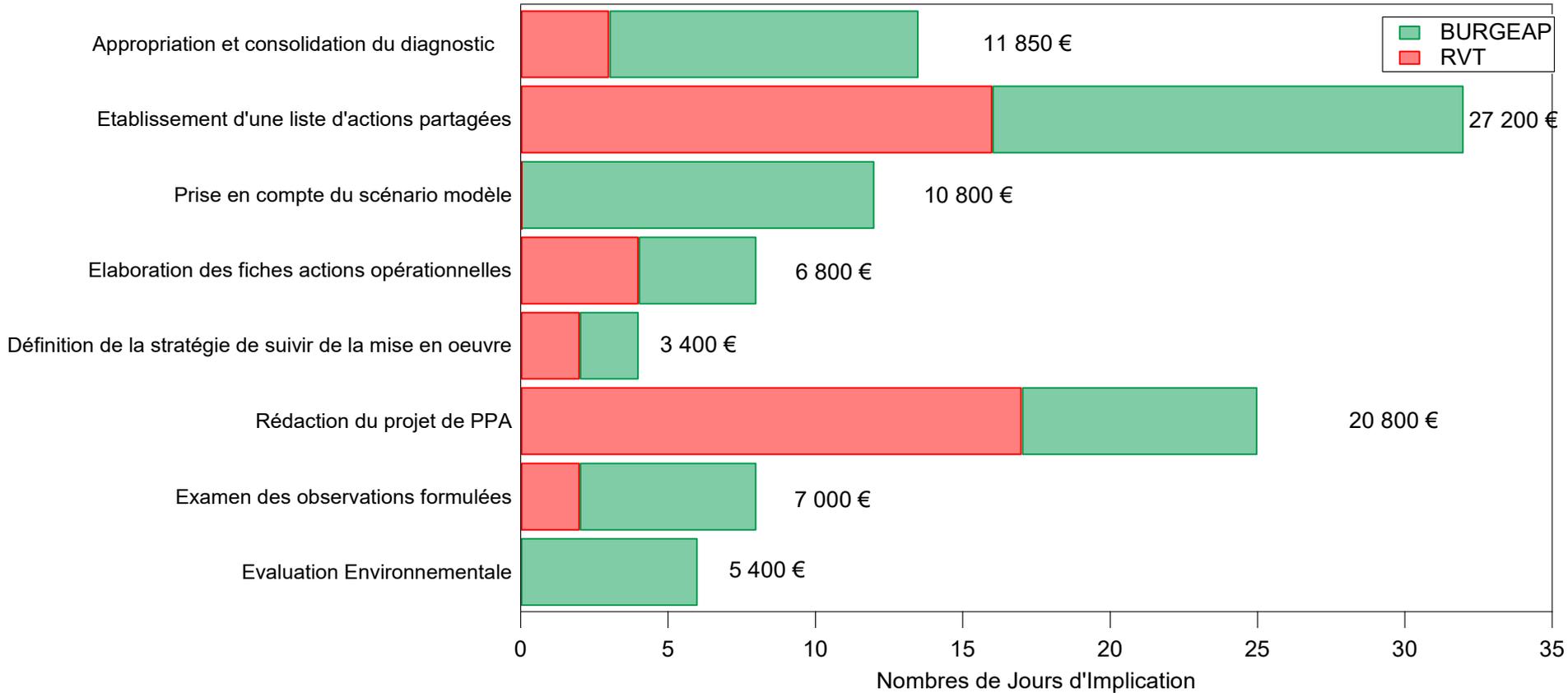
Emmanuel VERLINDEN

**Directeur de Projet
Expertise Air Climat Energie
Département Eau, Energie, Ville et
Territoire**

**T. 01 46 10 25 54
M. 07 86 83 18 93**

 **GINGER**
BURGEAP

Organisation par étape et budget



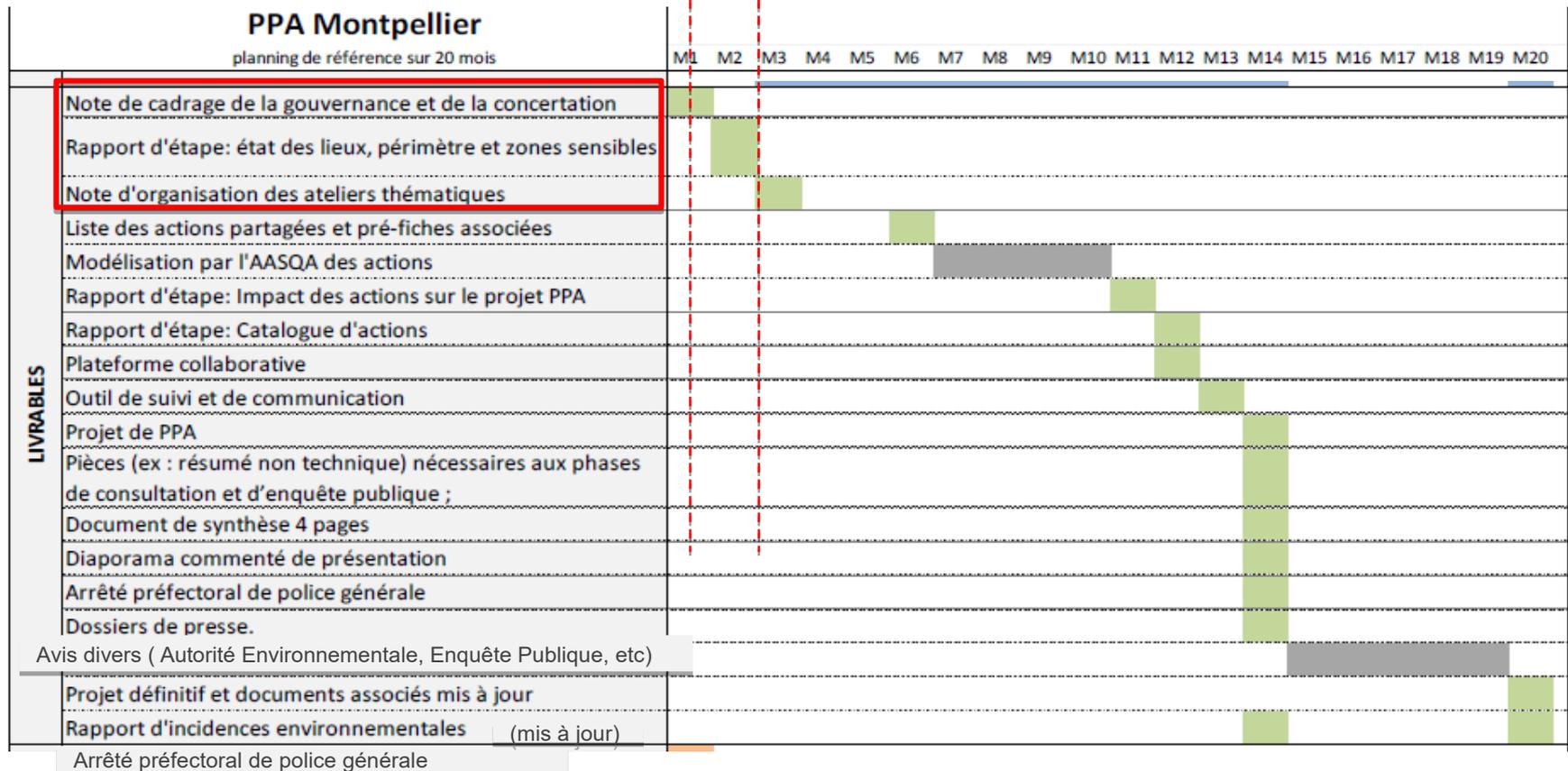
Coût Total : 93 250 €

Etape 1 : Elaboration Technique du projet

2 mois

Livrables et Réunions

Copil 1



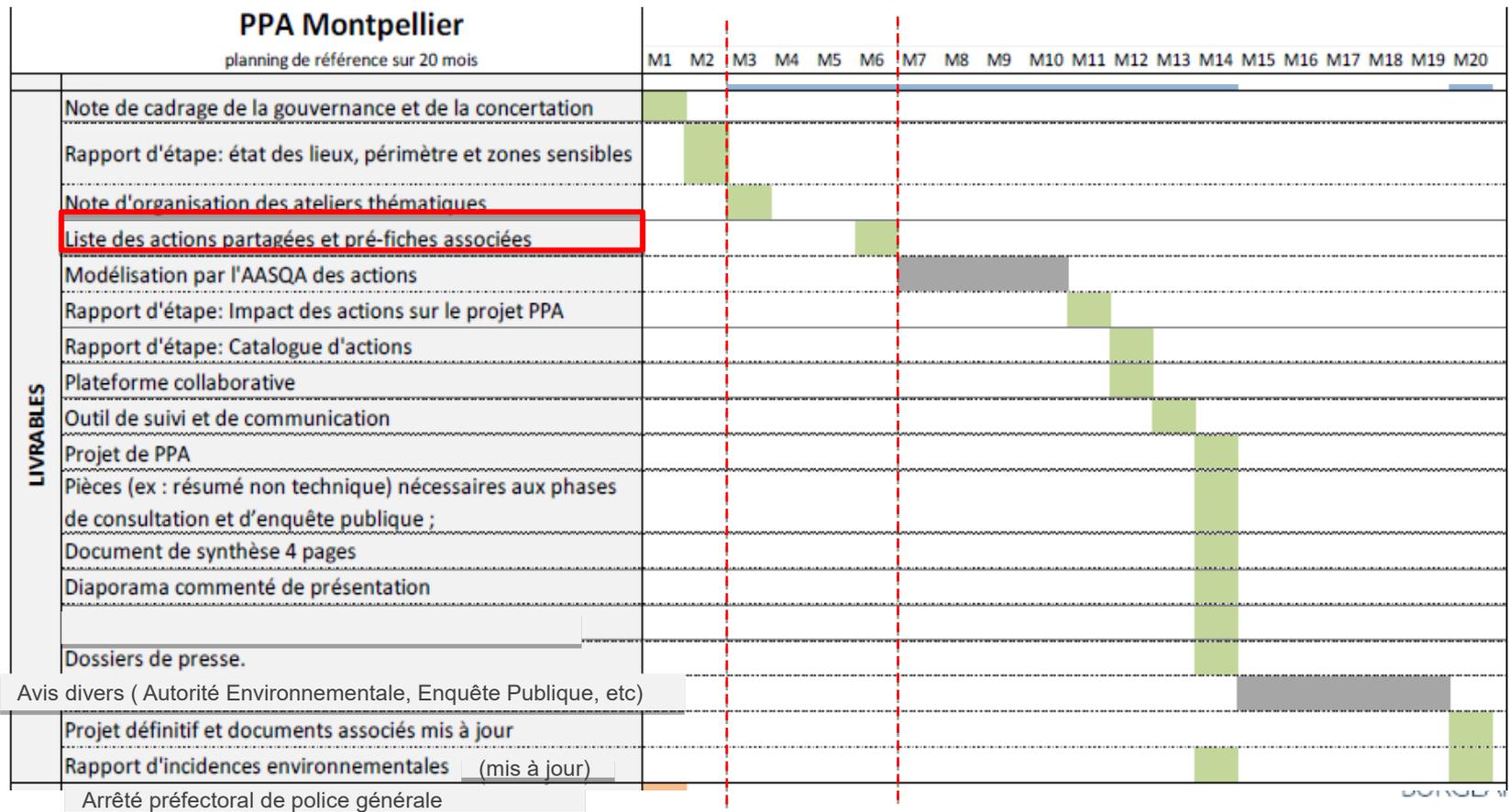
Etape 2 : Liste d'Actions Partagées

Livrables et Réunions

4 mois

- Note d'organisation pour chaque atelier
- Livrable L2 : Note compilant les actions retenues
- Réunion CoPIL 2

Copil 2

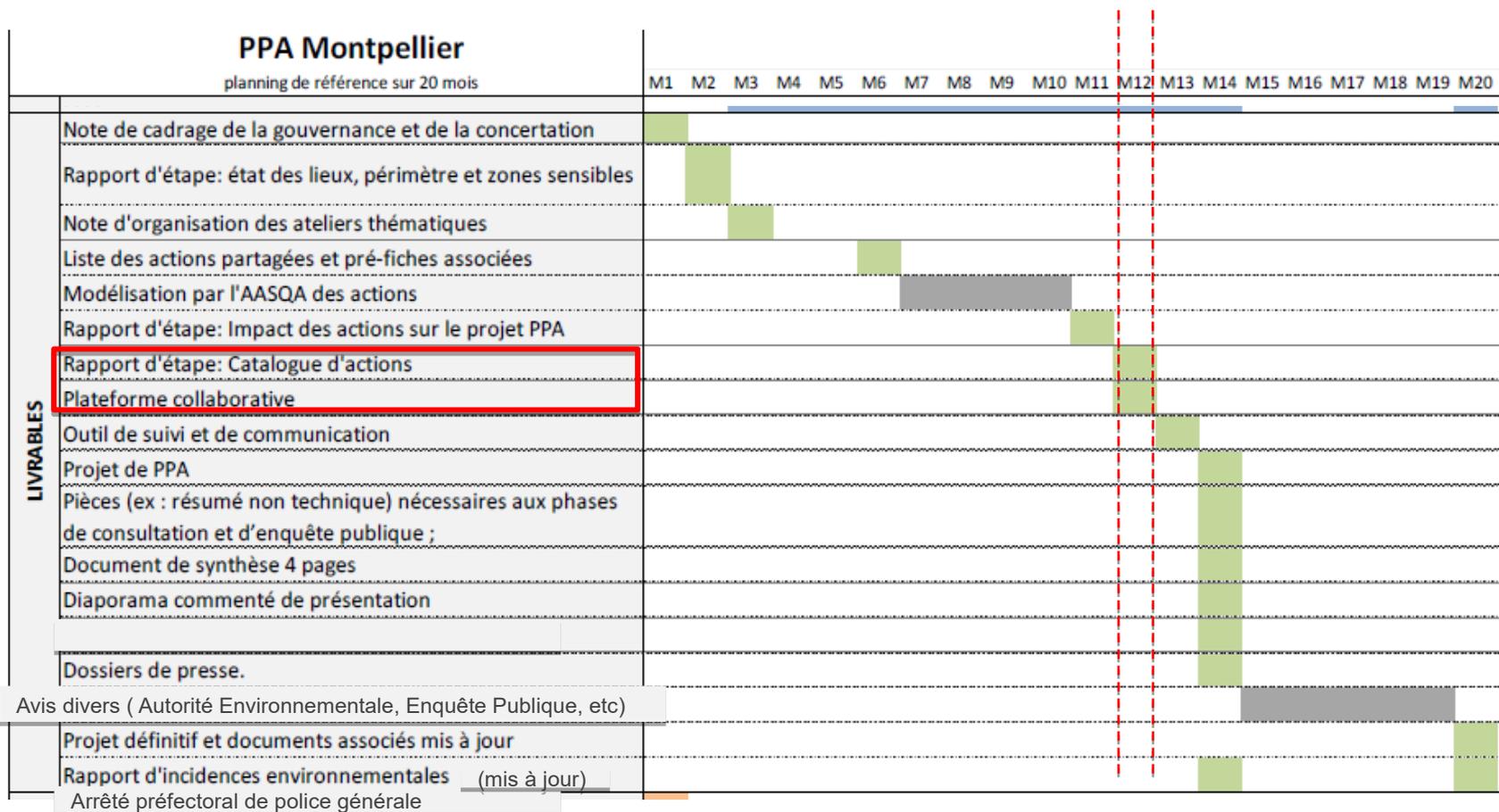


Etape 4 : Fiches d'Actions Opérationnelles

Livrables et Réunions

1 mois

- Rapport R3 : Catalogue des actions
- Plateforme collaborative
- 2 ateliers de co-écriture



Etape 6 : Rédaction du PPA

Livrables et Réunions

2 mois

- Livrable L6 : Projet PPA et Evaluation
- Dossier de Presse
- Pièces pour l'enquête publique

